

COMPTE-RENDU DU CAFÉ CITOYENS EXCEPTIONNEL
au Centre de Secours de Vaour
samedi 6 avril 2024 à 10h

ÊTRE SAPEUR-POMPIER À VAOUR : QUEL QUOTIDIEN ? QUELS DÉFIS ? QUEL AVENIR ?

- > 18 personnes présentes
- > présentation par Leonore Strauch

Intervenants

Colonel Jimmy GAUBERT, Directeur Départemental - Etat Major
Commandant David CARLIER, Chef du groupement Ouest
Capitaine Philippe SIGUIER, Adjoint Chef du groupement Ouest
Lieutenant Christophe CAMBIE, Service Formation du groupement Ouest

- **Le saviez-vous ?**

En préambule, le Colonel Gaubert nous rappelle que depuis l'Antiquité, les secours ont toujours été portés par les citoyens. Le modèle de sécurité civile repose sur l'engagement citoyen et la solidarité.

Le centre de secours de Vaour a besoin de recruter de nouveaux volontaires pour assurer pleinement ses missions.

- **Sapeur-pompier volontaire : quelles missions ?**

Le Commandant Carlier nous présente les missions des sapeurs-pompiers volontaires :

- secours à la personne
- incendie domestique ou feu de forêt
- protection de l'environnement
- accident de la circulation
- tempête, inondation,...
- secours aux animaux blessés
- formation : premiers secours, prévention, commission de sécurité

Dans les années à venir, la proximité de la forêt de la Grésigne entraînera un accroissement des interventions, liées au changement climatique.

Chaque année, le SDIS du Tarn (Service Départemental d'Incendie et de Secours) effectue 25 000 interventions ; il a reçu 90 000 appels en 2023.

79 interventions ont été effectuées sur le secteur de Vaour, dont 59 traitées par le CIS (Centre d'Incendie et de Secours) de Vaour.

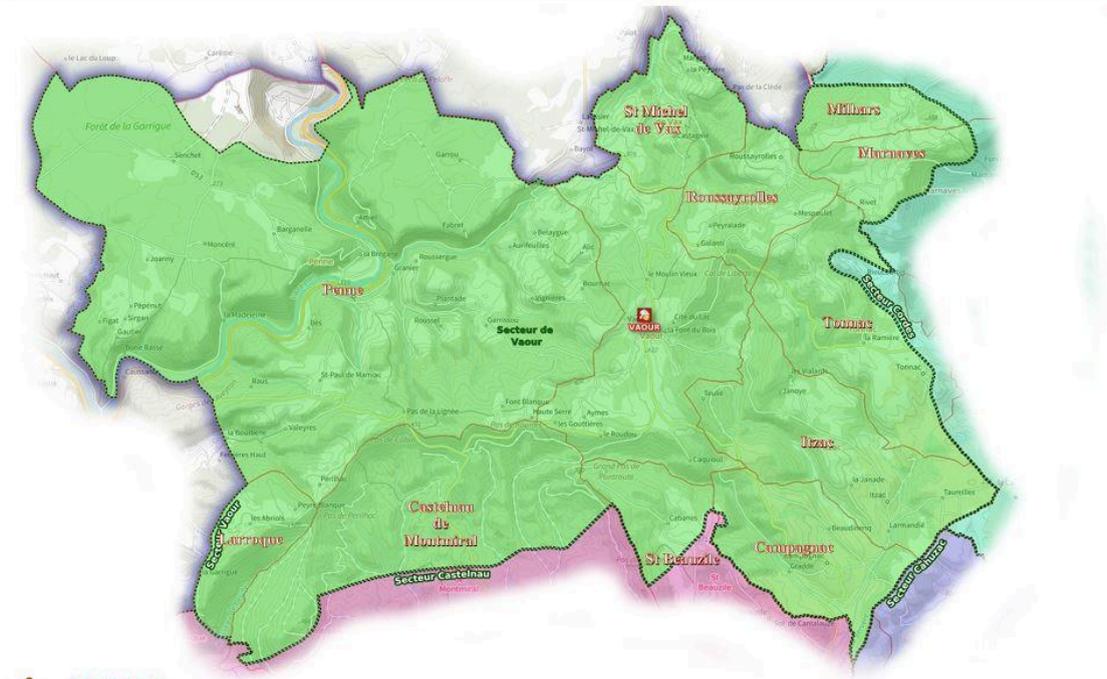
Si le 18 est le numéro historique d'appel des pompiers, **le 112 est le numéro d'appel d'urgence unique et européen.**

- **Le secteur d'intervention du centre de secours de Vaour**

Le Centre de Secours de Vaour présente un **intérêt stratégique** au vu de son secteur d'intervention qui couvre les communes de Vaour, Penne, Itzac, Campagnac, Roussayrolles, Saint Michel de Vax, Tonnac, Milhars, Marnaves allant jusqu'à Castelnau-de-Montmiral et Larroque.

Un territoire qui compte peu de médecins, aucun service hospitalier... ce qui entraîne une forte sollicitation des sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Vaour pour... tout !
Ils sont par conséquent plus que nécessaires pour le territoire.

Le secteur opérationnel



Café citoyens Sapeurs-Pompiers de Vaour - 07/04/2024

À ce jour, on compte **11 sapeurs-pompiers volontaires à Vaour**, il n'y a pas de professionnel dans l'équipe. Ils assurent les interventions 365 jours par an et se partagent gardes et astreintes toutes les 3 semaines. Certaines interventions nécessitent d'être au minimum 3 personnes (ambulance), d'autres 4 (incendie). **L'idéal est d'avoir une équipe de 6 personnes pour chaque intervention.**

> L'objectif est non seulement d'avoir des sapeurs-pompiers volontaires à Vaour mais aussi de les conserver.

> Les sapeurs-pompiers du Tarn viendront toujours porter secours aux habitants, mais le délai d'intervention risque de s'allonger si les effectifs du Centre de Secours de Vaour n'augmentent pas. Or, chaque minute compte !

- **Quelles qualités pour devenir sapeur-pompier volontaire ?**
 - disponibilité
 - sang froid
 - être en bonne santé (=aptitude médicale, validée par un médecin)
 - être en bonne condition physique pour assurer les missions et ne pas se mettre en danger
 - être âgé d'au moins 17 ans
 - résider légalement en France

- être en situation régulière vis à vis du service national
- jouir de ses droits civiques
- pas de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- habiter à environ 12 minutes du Centre de Secours dont il dépend

Aujourd'hui, il n'y a plus de sapeur-pompier bénévole : **les sapeurs-pompiers volontaires sont indemnisés** pour chacune de leurs activités (opérationnel, administration, astreinte, formation...).

- **Quelle formation pour devenir sapeur-pompier volontaire ?**

Il existe une section "jeune sapeur-pompier" (Gaillac, Graulhet et Lavaur) qui accueille des jeunes de 13-14 ans qui suivront une formation de 3 ans afin d'acquérir le "brevet jeune sapeur-pompier".

Selon la loi, on peut être volontaire à partir de 16 ans, mais le Tarn accueille les volontaires **à partir de 17 ans**. Suite à leur formation, ils pourront être opérationnels à 18 ans.

La formation est exigeante et se compose de plusieurs modules, variant d'une demi-journée à 5 jours consécutifs. Dès les premiers modules, le volontaire est en capacité de partir en intervention, avant cela il est "apprenant", c'est-à-dire qu'il accompagne l'équipe d'intervention sans faire de gestes techniques.

La formation s'adapte aux disponibilités du volontaire et peut avoir lieu les week-end. Elle se déroule dans tout le département, notamment à Gaillac qui est un centre de formation important.

Au total, il faut compter 196 heures (=25 jours) de formation qui peuvent se répartir sur maximum 3 ans.

Tout volontaire s'engage en signant un contrat pour 5 ans - mais il peut rompre son engagement quand il le souhaite - et il est **assimilé à un agent du service public**, avec les mêmes droits et devoirs.

- **L'importance du rôle de l'équipe**

Les intervenants ont insisté sur un point essentiel : être sapeur-pompier volontaire, c'est **faire équipe**.

Le volontaire n'est jamais seul. Lors des interventions, chaque sapeur-pompier volontaire peut compter sur son équipe, de même que dans les situations difficiles.

L'équipe se réunit également pour des débriefing, des activités sportives, l'entretien courant du Centre de Secours,... Il est important de se retrouver en équipe au centre en dehors des interventions.

11h30 : Visite du Centre de Secours avec l'équipe des sapeurs-pompiers volontaires de Vaour